

Conseil communal

Procès-Verbal

Séance du 29 janvier 2024 à 19H00

- Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Martine DAVID, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre
André DAMAS, Henri-Jean ANDRE, Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE
SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Pierre-
Yves HUBAUT, Agnès MUAMBA KABENA, Sabine CORNELIUS, Christine KEIGHEL-
EECKHOUDT, Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.
- Excusé(s) : Nino MANZINI, Martine GAEREMYNCK, Eric BERTEAU, Laurent LAUVAUX, Conseillers
Communaux.

Objet n°22 - Question orale de Monsieur le Conseiller Michel Brancart relative à la mobilité en vélo dans notre Ville

L'Assemblée générale prend connaissance de la question orale de Monsieur le Conseiller Michel Brancart relative à la mobilité en vélo dans notre Ville.

Monsieur le Bourgmestre,

Mesdames et Messieurs les Echevins,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Monsieur le Directeur Général,

Mesdames et Messieurs,

Le Groupe PS s'adresse à vous aujourd'hui pour attirer votre attention sur un sujet d'une haute importance pour notre Commune et ses citoyens : la mobilité, et plus spécifiquement la mobilité à vélo.

Ces derniers mois, la mobilité a fait l'objet de nombreuses discussions à différents niveaux au sein de notre commune. Notre représentant et cycliste au quotidien Corentin Marechal, a participé activement à la plupart de ces réunions ou concertations. Il a notamment été invité à intervenir lors des deux réunions plénières d'avant-projet : PIC 2022-2024 - Travaux de Voiries, et PIC 2022-2024 Ravel. Cependant, il est étonnant que ces travaux semblent avancer sans une consultation approfondie de la Commission Vélo sur les choix techniques.

Il est regrettable de noter que la Commission Vélo, malgré ses ressources en citoyens et groupes cyclistes compétents (Gracq notamment), ne s'est réunie que deux fois depuis sa création. La dernière réunion, qui a eu lieu il y a plus d'un an, visait à préparer les fiches choisies pour le PIWACY. Cette fréquence de réunion est nettement insuffisante, surtout au regard de l'article 15

§3 de l'Arrêté de subvention PIWACY, qui stipule que le comité de suivi doit se réunir au minimum tous les trimestres au risque de perdre les subsides.

En outre, bien qu'une présentation officielle des projets à inclure dans le subside PIMACI ait été faite à la Commission Mobilité et au représentant CCATM pour la Commission Vélo, cette démarche s'est résumée à une simple validation sans possibilité d'approfondissement ou d'affinement des projets par les spécialistes.

Nous croyons fermement que la Commission Vélo ne doit pas se limiter à un rôle de validation, mais devrait être un lieu de débats et d'échanges approfondis sur tous les aspects de la mobilité cyclable et douce, bien au-delà des seuls projets soumis à validation.

Le Collège pourrait-il reconnaître et valoriser l'expertise de la Commission Vélo ?

Il est essentiel que cette commission soit davantage impliquée dans le processus de décision et bénéficie d'une plateforme permettant de déployer pleinement son expertise pour le bien-être et la sécurité de tous les usagers de la route.

En espérant que nos observations trouveront un écho favorable auprès de vous et mèneront à une collaboration plus fructueuse et efficace à l'avenir.

Je vous remercie pour votre attention et votre réponse.

Monsieur l'Echevin Léandre Huart répond à la question.

La politique cyclable n'a jamais été aussi présente depuis cette législature, les projets sont nombreux et pour que les projets soient réalisables cela demande énormément de temps, d'autant plus qu'ils doivent être subsidiés. C'est un véritable jeu de Ping-Pong entre la région et la Ville : d'ailleurs vous parlez des trois fiches choisies, elles sont seulement revenues validées il y a à peine un mois. Donc grosso-modo il n'y a pas eu de changement depuis la dernière Commission Vélo. Concernant le PIC-PIMACI, d'autres réunions sont prévues avec des plans modifiés. La réunion PIC-PIMACI a eu lieu il y a environ 3 semaines : les premiers plans de la rue Neuve, rue du 11 Novembre, rue des frères Dulait et rue Heuchon ont été présentés.

De nouveaux plans seront représentés avec les remarques signifiées lors de la réunion. Il n'est en aucun cas le souhait de dénigrer la Commission Vélo ni le GRACQ qui sont d'une importance capitale pour nous. D'ailleurs le Groupe de Travail avec la Commission Vélo vont se réunir prochainement concernant la zone 30 en centre-ville et on fera également le bilan de la situation des trois premières fiches dans le cadre du plan Wallonie cyclable.